

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 689/PERS portant nomination du Chef de service du personnel de l'Etat en qualité d'ordonnateur-délégué du budget de l'Etat, et délégation de signature.

n° 689/PERS

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
16 septembre 1971

Numéro JO  
n° 19 du 11/10/1971

Date du numéro  
11 octobre 1971

### TEXTE INTÉGRAL

M. Jean-François Mugnier-Pollet, chef de division de la France d'outre-mer, chef du service du personnel de l'Etat, est nommé, concurremment avec M. Charles Merz, administrateur en chef des affaires d'outre-mer, chef du service des finances de l'Etat, ordonnateur délégué du budget de l'Etat pour les crédits afférents aux dépenses de personnel et à cet effet, reçoit délégation de signature.